

AG 2.1.14.121-1
J

7 Mai 1919

Exmo. Snr. Dr. Antonio Mercado

São Paulo

Cher Mr. Mercado,

Je viens de répondre à une lettre de Mr. Nogueira m'envoyant quelques renseignements sur ce qui s'est passé à la séance du tribunal où nos embargos Borzig ont été jugés.

Après avoir fini de dicter ma lettre à Mr. Nogueira je vois que je me suis étendu sur la question plus que je ne le pensais et me permets de vous envoyer ci-joint un carbone de ma lettre bien qu'elle ait été écrite très à bâtons rompus et sur le genou, ce que je n'aurais pas fait si, lorsque j'étais commencé à la dicter, j'avais eu l'intention de vous l'envoyer.

La décision du tribunal est évidemment très désagréable, mais une défaite ne justifie de regrets que lorsqu'on a l'impression qu'on aurait pu l'éviter en faisant quelque chose qu'on n'a pas fait.

Ce n'est certainement pas notre cas dans ces embargos où il est évident qu'il était impossible de faire plus pour assurer la victoire de notre droit.

Il y a un proverbe français qui dit: "Il n'y a pas de pire sourde que ceux qui ne veulent pas entendre". Je crois bien que ça a été le cas des ministres qui ont voté contre nous.

Avec mes meilleurs remerciements encore pour la brillante et énergique défense que vous avez bien voulu faire des droits de la Northern dans cette affaire, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur Mercado, l'expression de mes sentiments sincèrement dévoués.